

Réunion à la pause de midi

L'obligation de prise en charge assumée par l'aide et soins à domicile – en clair et concrètement

Jeudi 22 novembre 2018

12h00 à 13h15

Hall de l'hôtel du gouvernement, Berne

Programme

- Salutations
Ursula Zybach, présidente
- Importance et signe distinctif de «l'aide et soins à domicile publics»,
Roger Guggisberg, directeur de Spitex oberes Worblental
- Présentation de l'évaluation des besoins,
Hanna Schiltknecht, directrice Spitex RegionKöniz
- Volatilité/plan des interventions/compétence,
Markus Irniger, directeur Spitex Biel-Bienne Regio
- Discussion/questions
- Motion «Ne surtout pas compromettre les soins de base»
Lars Guggisberg, comité
- Clôture de la réunion

Salutations

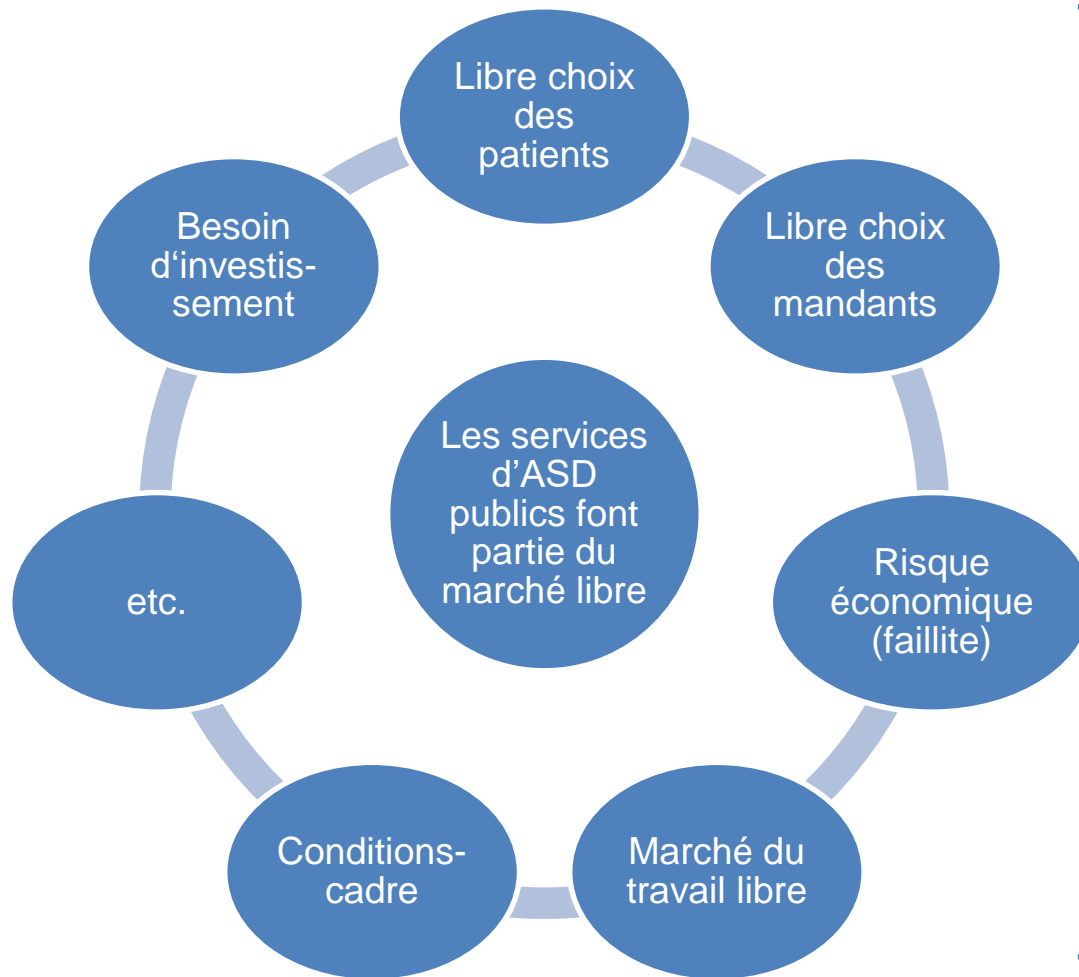
Ursula Zybach, présidente

Importance et signe distinctif de l'aide et soins à domicile publics

Roger Guggisberg,

Directeur de Spitex oberes Worblental

Importance de l'aide et soins à domicile «publics»

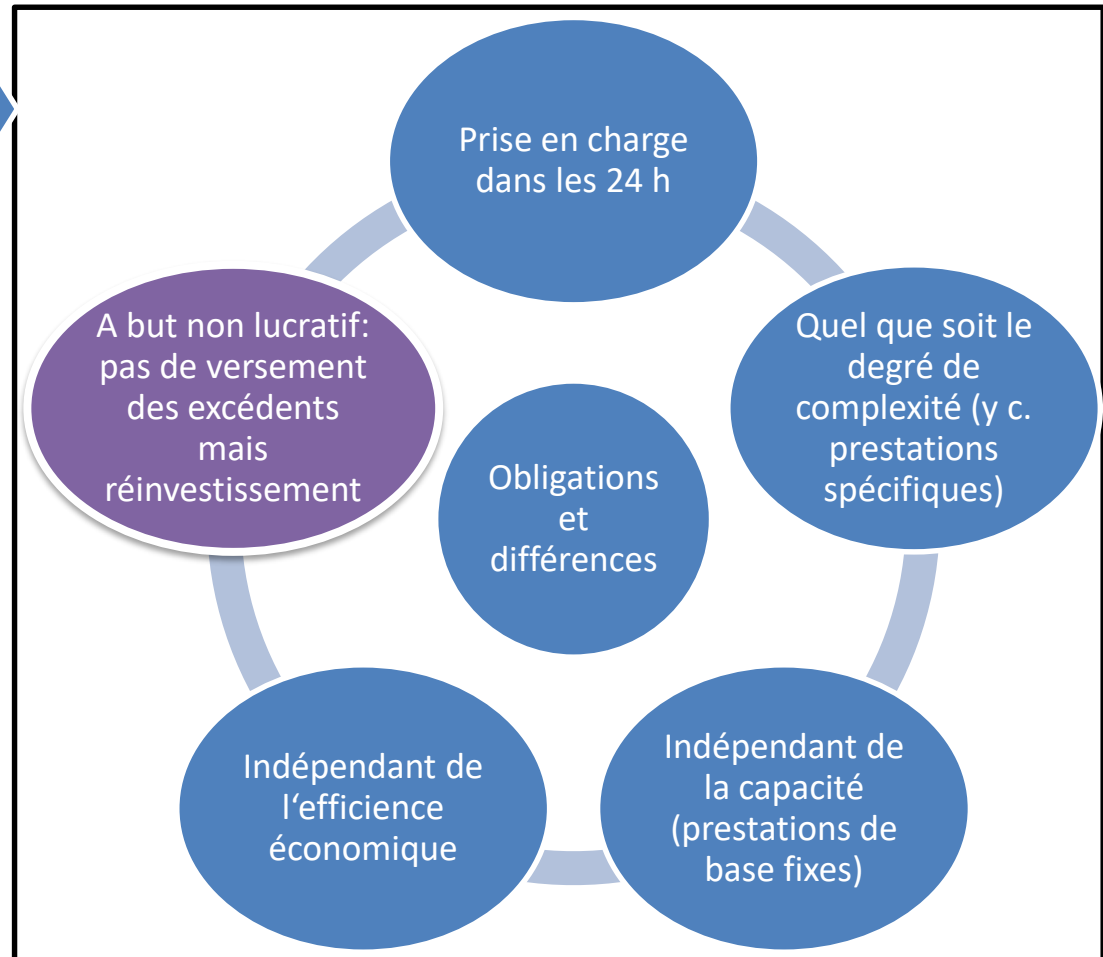


Service d'aide et de soins à domicile (ASD) public
=
Organisation indépendante assumant l'obligation de prise en charge

Un service d'ASD «public» est une organisation indépendante sur le plan organisationnel et économique présente sur le marché libre qui, sur mandat du canton de Berne, assume l'obligation de prise en charge prévue par la loi en faveur de la population.

Signe distinctif de l'aide et soins à domicile «publics»

Finanzierung gem. Leistungsvertrag (Zahlenbasis 2017)



Présentation de l'évaluation des besoins

Hanna Schiltnknecht

Directrice de Spitex RegionKöniz

.. jeudi 25 octobre 2018, un jour pas très différent des autres: L'équipe d'évaluation des besoins en pleine action

Inscription du cas A, 84 ans,
à 8h30 par le service de cardiologie de l'île via OPAN (inscription en ligne des patients)

Evaluation et première intervention **vendredi, 14h00**

Aide pour prendre la douche – l'évaluation permet de clarifier que la gestion des médicaments est complexe, Monsieur A. peut se doucher lui-même.

Mandat donné à une infirmière diplômée: 1x 35 min par semaine

Inscription du cas B, 81 ans
à 9h10 par sa fille

Evaluation aujourd'hui et première intervention **vendredi, 14h00**

Traitement suite à une urgence prise en charge par l'île, pansement à changer tous les jours

Mandat donné à une infirmière diplômée: 35 min par jour

Inscription du cas C, 78 ans
à 10h00 par le médecin traitant

Evaluation et première intervention **aujourd'hui jeudi, 16h00**
Urgence prise en charge par l'Ille, qui a laissé cette femme qui vit seule rentrer à la maison le soir précédent à 23h avec un nouveau cathéter permanent – Conclusion de l'évaluation: lavage de la vessie quotidien, toilette intime, contrôle de la prise des médicaments, instructions pour le maniement du cathéter

Mandat donné à une infirmière diplômée: 40 min par jour

Inscription du cas D, 80 ans
à 10h15 par le client lui-même

Evaluation aujourd'hui et première intervention **dimanche, 10h00**
Changer le pansement suite à une chute ayant entraîné une fracture ouverte du coude, les premiers soins ayant été prodigués par l'hôpital de Tiefenau

Mandat donné à une infirmière diplômée: 2x 30 min par semaine

Inscription du cas E, 59 ans

à 11h00 par le centre de réhabilitation Heiligenschwendi

Evaluation et première intervention **vendredi, 17h00**

Enlever et remettre l'attelle plâtrée ainsi que mettre et enlever les bas de compression tous les jours. Assistance pour la toilette du matin: 2x par semaine, mettre des gouttes dans les yeux quotidiennement.

Mandat donné à une ou un ASSC: 2x 30 min par jour, les jours de douche: 60 min

Inscription du cas F, 56 ans

à 15h45 par l'hôpital de l'île via OPAN

Evaluation et première intervention **dimanche → finalement effective lundi**

Drainage des fluides dans les poumons et changement du pansement avec instruction préalable d'une entreprise spécialisée (pas possible le dimanche) tous les 2 jours. Une fois l'instruction donnée, le mari de la cliente peut effectuer le drainage lui-même.

Intervention unique de 2h par une infirmière diplômée, demandant un gros travail d'organisation et de coordination

L'obligation de prise en charge assumée par l'aide et soins à domicile – en clair et concrètement

- Obligation de prise en charge = **marque introduite**: partout pour tous, quels que soient le lieu d'habitation et la durée de l'intervention
- Obligation de prise en charge = **adresse connue**: clients, proches, médecins et hôpitaux savent où ils doivent appeler
- Obligation de prise en charge = **avantage sur le marché du travail**: les collaboratrices et collaborateurs efficaces veulent effectuer un travail de qualité et se soucient du bien-être des clients

Prise en charge: partout pour tous

- Nous créons des lacunes dans des tournées d'interventions qui n'en ont pas
- Nous rencontrons souvent des situations différentes de ce qui a été annoncé
- Chaque intervention est potentiellement complexe – et l'est aussi très souvent dans les faits
- Nous veillons à ce que la collaboratrice adéquate se trouve sur place au bon moment et à la bonne adresse
 - c.-à-d. que, le jeudi considéré, ce n'est possible qu'avec du personnel supplémentaire
- Nous le voulons ainsi, cela fait partie intégrante de notre marque et d'une prise en charge de qualité, bienveillante et compétente

Volatilité/plan des interventions/compétence

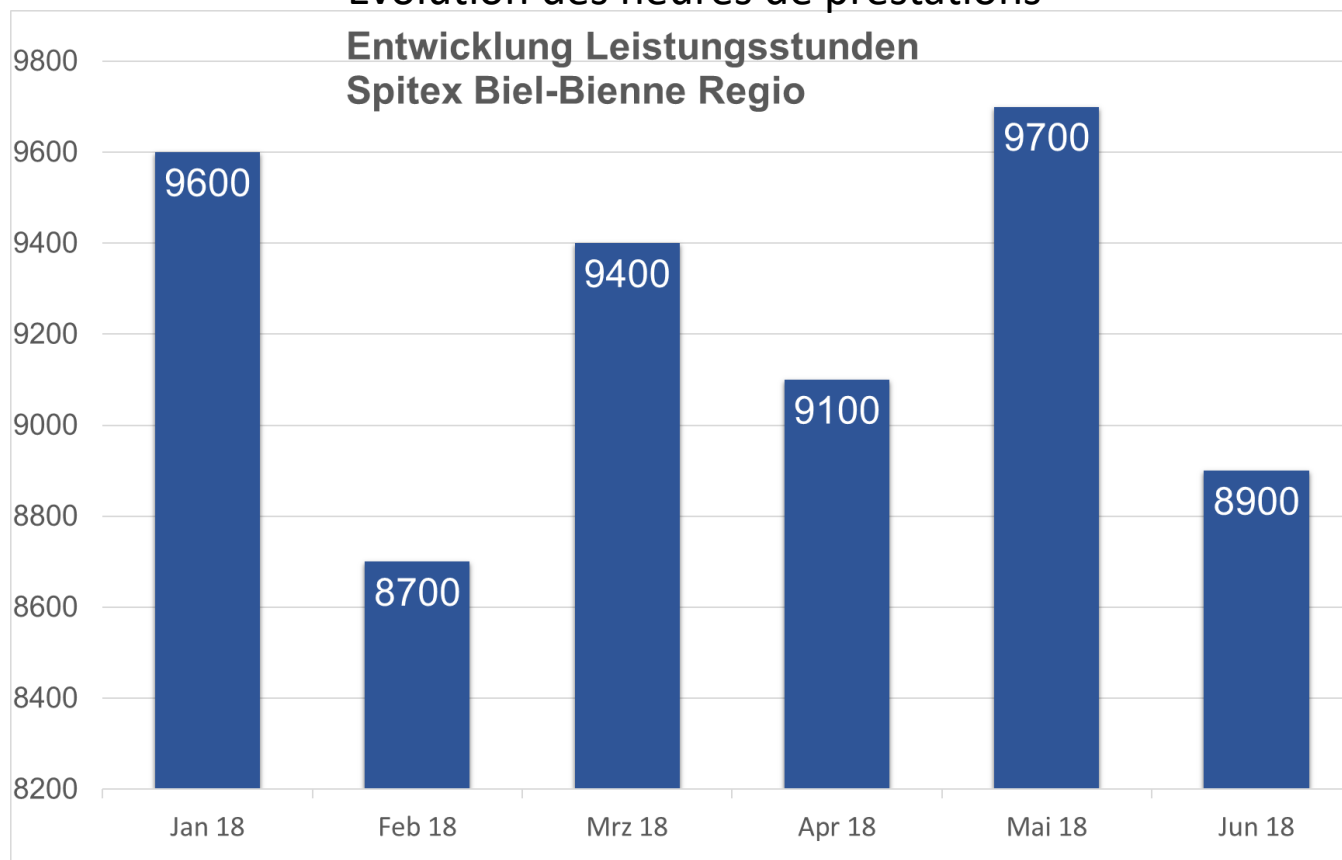
Markus Irniger
Directeur de Spitex Biel-Bienne
Regio

Dans le secteur de l'ASD, la volatilité signifie: des variations des heures de prestations par mois et les conséquences qui en découlent pour :

- les ressources en personnel (planification),
- les finances.

Evolution des heures de prestations

Entwicklung Leistungsstunden Spitex Biel-Bienne Regio



Augmentation et réduction significatives des heures selon les mois,
en raison:

- de la volatilité (fluctuation de la demande)

- des écarts entre les heures d'un mois à l'autre allant jusqu'à 900 heures

- des écarts en pourcent allant jusqu'à 10%

- des ressources en personnel de +/- 10% déjà mentionnées qui sont des ressources destinées à assurer les prestations de base fixes, que nous devons impérativement financer en raison de l'obligation de prise en charge.

Plan des interventions d'une équipe

Les collaboratrices ont un emploi du temps plus ou moins chargé ou sont même suroccupées en raison de la volatilité de la demande. Aux termes du contrat de prestations, l'obligation de prise en charge requiert une première intervention dans les 24h. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin des ressources pour les prestations fixes afin d'absorber les pics de prestations. Sur la diapositive suivante, vous voyez un plan journalier des interventions d'une équipe.

Tagesplan Di 06.11.2018, KW 45

Team IV

	Aeschlimann Antoinette	Bangambe Tshunza Dorot	Baumann Eveline	Luvueto Dercy	Mäder Christine	Manchisi Sabrina	Martin-Lagardette Dominiq	Nikolic Sandra
07	Delprete Maria-Christin	Schittli Erika	Ryser Walter	Schwab Daniel Grundpflege / Soins de	Carena Jean Pierre Lou	Chaverial André	Haener Elsie	Linder Ruth Liane Grundpflege / Soins de
08	Meier Theres	Herrmann Judith	Ryser Walter	Schwab Daniel 07:15 - 08:35	Buonanno Giovanni	Chaverial André	Haener Elsie Grundpflege / Soins de	Linder Ruth Liane 07:10 - 07:55
	Mauley Josée Christian	Hodzic Sadiia	Brander Emil Behandlungspflege Pall	Déforel Michèle	Rashoeva Madlena	Janz-Müller Katharina	Marty Lina Grundpflege / Soins de	Lopez Domingo Grundpflege / Soins de
	Zwahlen Manfred Wern	Tschumi Gilbert	08:05 - 09:00	Rech Ewald	Ryser Walter Grundpflege Palliative /	Mercato Maria Teresa	Tüscher Ulrich	Tüscher Ulrich
09	Marti Urs Niklaus	Hofer Dora	Merazzi Marlyse Joland Behandlungspflege / So	Büschen Regina	Hug Gertrud Margarita Grundpflege / Soins de	Ardizzone Sergi Martina Grundpflege/Behandlung	Tallat François	Costantino-Di Rienzo El
	Marti Urs Niklaus Behandlungspflege / So	Hofer Dora Behandlungspflege / So	08:05 - 09:00	Büschen Hans	Hug Gertrud Margarita	09:30 - 10:30	Gfeller Bethly Rita	Costantino-Di Rienzo El
	Müller Charlotte Violette	Wambrödt Imant	Merazzi Marlyse Joland Abklärung / Evaluation	Hodzic Sejdo Grundpflege / Soins de	Utz Max Behandlungspflege / So	Montandon Rosa Katha	Stoll Guimfaq Anne-Ch Grundpflege / Soins de	Wyssbrod Hugo Fred Grundpflege / Soins de
10	Müller Charlotte Violette Grundpflege / Soins de	09:55 - 10:45	Lüdi Ruth	Baillod Chantal	Lüthy-Pouril Huguette Grundpflege / Soins de	Fankhauser Adelheid Behandlungspflege / So	Zimmermann Madlene Grundpflege / Soins de	Joye Susanne
11	Schneeberger Ursula	Tauriello Concetta	Lüdi Ruth Grundpflege / Soins de					Joye Susanne
		Stoll Guimfaq Anne-Ch						
12								
13				Balmer-Wallner Mathild Grundpflege / Soins de		d'Amico Carlo Behandlungspflege / So		Bacchetta Alian Grundpflege / Soins de
						Tschumi Gilbert Behandlungspflege / So		Gfeller Bethly Rita Grundpflege / Soins de
14			WB Bern			Haener Elsie		Büttikofer Yvette Pierret
15						Schönholzer Eduard Grundpflege / Soins de		Büttikofer Yvette Pierret Grundpflege Palliative /
16						Schönholzer Eduard		
17	Haener Elsie	Tallat François	Zitterli Rosa Hanna Grundpflege / Behandlu					
	Haener Elsie	Tallat François	17:05 - 17:50					
18	Büschen Regina	Mercato Maria Teresa	Tanner Syda Marie Behandlungspflege / So					
	Büschen Hans	Müller Charlotte Violette Grundpflege / Soins de						
	Baumann Violetta	Gfeller Bethly Rita	Tschumi Gilbert					
	Tüscher Ulrich	Weber Heidi Adelheid	Lüdi Ruth					
19	Lüthy-Pouril Huguette Grundpflege / Soins de	Fankhauser Adelheid	Lüdi Ruth					
	Hofer Dora	Hug Gertrud Margarita	Zwahlen Manfred Wern					
20	Hofer Dora	Hug Gertrud Margarita						
	Ryser Walter Grundpflege Palliative /	Schwab Daniel Grundpflege / Soins de						
21								
22								

Total: 44.65h

Importance de la capacité de performance des organisations d'ASD dans le cadre de la prise en charge intégrée:

Nous nous chargeons en ambulatoire, à la place du Centre hospitalier de Bienne, des soins très complexes à dispenser à un client pourvu d'un cœur externe en attente d'une transplantation cardiaque. Cette prise en charge permet d'économiser chaque jour, et ce depuis des mois, au moins Fr. 1500.– de frais de santé.

Discussion et questions

Motion 174-2018 (LiMA)

Titre:

«Ne surtout pas compromettre les soins de base»

Position de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile:

Chiffre 1: rejet

Chiffre 2: adoption sans classement

Chiffre 3: adoption

Clôture de la réunion

Lars Guggisberg, comité

Merci de votre attention!